

FORMATION CONTINUE

PING 4/7 ANS

Cette formation continue s'adresse :

- Aux encadrants bénévoles et professionnels animant une section 4/7 ans
- Aux dirigeants et encadrants bénévoles et professionnels souhaitant ouvrir une section 4/7 ans

Thématiques et objectifs de la formation :

- **Pédagogique** : apports d'éléments théoriques et pratiques pour l'animation des séances 4/7 ans
- **Le club et son environnement en relation avec les 4/7 ans** : apports d'éléments pour créer et développer sa section 4/7 ans

Responsable de la formation : Stéphane LERIVEREND (Conseiller Technique de Ligue – Responsable du projet 4/7 ans)

Date / horaires : Samedi 18 Mai 2024 – 9h30 à 16h30

Lieu : Centre Régional Jeunesse et Sports – Rue John Fitzgerald Kennedy – 76650 PETIT-COURONNE.

Coût : cette journée de formation est gratuite.

Repas : il peut être possible de déjeuner au CRJS. Le tarif est de 12€ et il est à votre charge. Si vous souhaitez prendre le repas au CRJS merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription.

Date limite d'inscription : Vendredi 3 Mai 2024

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez me contacter par téléphone (06.88.95.17.58) ou par mail (stephane.leriverend@yahoo.fr).

Stéphane LERIVEREND

Responsable projet 4-7 ans

Fiche d'inscription

Formation continue - Ping 4/7 ans

A retourner impérativement avant le vendredi 3 Mai 2024 par courrier (Ligue de Normandie de Tennis de Table - 7B Avenue Franklin Roosevelt – 76120 GRAND-QUEVILLY) ou par mail (lnntt@orange.fr).

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Adresse mail :@.....

Téléphone :

Club :

Situation professionnelle actuelle :

Responsabilités actuelles dans votre club :

Diplôme obtenu (cocher le plus haut grade) :

- Initiateur de club (année d'obtention :))*
- Animateur Fédéral (année d'obtention :))*
- Entraîneur Fédéral (année d'obtention :))*
- CQP Tennis de Table (année d'obtention :))*
- BPJEPS (année d'obtention :))*
- DEJEPS (année d'obtention :))*
- DESJEPS (année d'obtention :))*

Souhaitez-vous prendre le déjeuner au CRJS (12€ à votre charge) :

- Oui. Le règlement sera à effectuer (cocher la case correspondante) :*
 - Par chèque (à joindre à la fiche de participation)
 - Par prélèvement (après envoi de la facture à votre club)
- Non*

Date et Signature :